

Ratio de purification

L'investissement conforme à la charia permet aux investisseurs et investisseuses musulman(e)s de faire concorder leurs investissements avec l'ensemble de droit islamique.

Le ratio de purification représente le pourcentage de revenus impurs que l'investisseur ou investisseuse peut purifier en faisant des dons à des organismes caritatifs ou à une autre cause digne d'intérêt. Dans un fonds conforme à la charia, le ratio de purification du revenu de dividendes est calculé en retirant la partie des dividendes générée par des sources non conformes à la charia, comme le revenu d'intérêt ou le revenu provenant d'activités interdites.

ANNÉE	RATIO DE PURIFICATION ANNUEL
2025	9,91 %
2024	7,11 %
2023	1,30 %

Le Comité consultatif de la charia de Ratings Intelligence Partners émet un jugement (« fatwa ») sur la conformité à la charia de chaque entreprise incluse dans l'indice. Il effectue également un audit semestriel de la charia sur l'indice. Le Fonds a également retenu les services de ce comité consultatif pour assurer la conformité à la charia et l'exactitude du calcul du ratio de purification du Fonds.